



EQUALITY.CH

Schweizerische Konferenz der Gleichstellungsbeauftragten SKG
Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité CSDE
Conferenza svizzera delle-i delegate-i alla parità CSP

Rapport d'activité 2022

de la Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité

approuvé à la 66^e conférence du 21 mars 2023

1. Membres

La Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité est composée des services et bureaux publics de l'égalité entre femmes et hommes de la Confédération, des cantons et des villes.

Actuellement, seize cantons et six villes sont membres de la CSDE, à savoir les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, de Genève, des Grisons, du Jura, de Lucerne, de Neuchâtel, de Soleure, de Saint-Gall, du Tessin, du Valais, de Vaud et de Zurich, ainsi que les villes de Berne, de Genève, de Lausanne, de Neuchâtel, de Winterthur et de Zurich. L'Office fédéral du personnel (OFPER), la section Egalité des chances du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) ainsi que le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) qui assure la vice-présidence sont aussi membres de la CSDE. Enfin, le bureau de l'égalité des chances de la Principauté de Liechtenstein est un membre invité.

2. Comité et présidence

Le comité de la CSDE est composé de représentation de ses membres et quatre séances se sont tenues en 2022. Il est composé de la manière suivante (état au 31 décembre 2022) :

- Présidente : Maribel Rodriguez, canton de Vaud
- Vice-présidente : Sylvie Durrer, Confédération
- Rahel Fenini, canton de Saint-Gall
- Héloïse Roman, ville de Genève
- Rachele Santoro, canton du Tessin (présidente à partir du 1^{er} janvier 2023)
- Barbara Wülser, canton des Grisons

La présidence à renouvellement biennal représente la Conférence à l'égard des tiers et dirige les affaires avec le comité.

De plus amples informations concernant l'organisation se trouvent sur le site Internet de la CSDE : www.equality.ch/f

3. Conférences

Les membres de la Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité se réunissent pour deux conférences par an. Celles-ci ont eu lieu :

- **64^e conférence (conférence de printemps) : 22 mars 2022, Berne**
- **65^e conférence (conférence d'automne) : 13 / 14 septembre 2022, Heiden (AR)**

Lors de ses conférences, la CSDE s'est occupée – outre de ses affaires statutaires et des échanges d'informations – des thèmes prioritaires suivants : la budgétisation sensible au genre, les plans d'action pour l'égalité, la pandémie de coronavirus et l'égalité, le Gender Intelligence Report 2021 / 2022 ainsi que les stéréotypes de genre.

4. Etudes et projets

Les activités de la Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité ont pour objectif d'établir en Suisse une politique durable et cohérente de l'égalité. La CSDE publie des études et réalise des projets. Après avoir mis l'accent ces dernières années sur les études et les projets thématiques, par exemple :

- l'avis de droit publié le 8 décembre 2021 [« Inégalités dans la prévoyance professionnelle suisse et possibilités d'action »](#) ;
- le [2^e baromètre national de l'égalité](#) publié en 2021 focalisé sur l'activité professionnelle et le travail de care non rémunéré ;
- la liste de contrôle pour une présence respectueuse des genres lors des salons, [« Bonnes pratiques pour votre stand »](#), publiée dans le cadre du championnat suisse des métiers SwissSkills ;
- la participation à l'enquête internationale sur les médias [Global Media Monitoring Project \(GMMP\) 2020](#) (en allemand, [résumé analytique en français](#)) qui analyse la couverture médiatique sous l'angle du genre, ainsi que
- le calendrier numérique « Citoyenneté » qui a présenté aux milieux intéressés les différentes activités dans le cadre du cinquantenaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes,

la Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité se focalise depuis 2022 sur la fusion des bases de données actuellement en trois langues nationales concernant les arrêts relatifs à la loi sur l'égalité (www.gleichstellungsgesetz.ch, www.leg.ch et www.sentenceparita.ch). Le but de la fusion est de créer d'ici mi-2024 un centre de compétence trilingue concernant la loi sur l'égalité avec un accès homogène à la jurisprudence disponible pour les trois régions linguistiques.

5. Prises de position

La CSDE participe aux consultations fédérales avec ses prises de position émises en qualité de spécialiste. En 2022, des prises de position ont été déposées pour les consultations suivantes :

- avant-projet de modification de la loi sur les allocations pour perte de gain ;
- autoriser le double nom en cas de mariage ;
- remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles (aide financière pour les parents qui ont recours pour leurs enfants à l'accueil extrafamilial).

Les prises de position peuvent être consultées sur le site Internet de la CSDE : www.equality.ch/f

6. Représentations

En 2022, la CSDE a été représentée aux manifestations et activités suivantes :

- Rencontre des institutions intercantionales avec le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre par la Suisse de la [Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique](#), dite Convention d'Istanbul, du 8 février 2022 ;
- Table ronde nationale sur le Postulat Arslan « [Train de mesures pour faciliter la réintégration des femmes dans le monde professionnel](#) » du 30 novembre 2022, organisée par le SECO ;
- Compte rendu sur l'état de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) devant le comité de la CEDEF le 21 octobre 2022.

Berne, le 21 mars 2023